

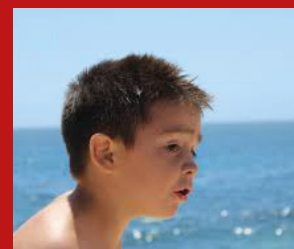


La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 53 - JUILLET 2019

3 000

C'est le nombre d'enfants qui partent en vacances chaque année grâce à l'Association pour la Promotion des Activités Socio-Educatives de Vénissieux.



ÉDITO

C'EST LA SAISON DE L'ÉLECTORALISME

Que ce soit pour le climat ou pour la citoyenneté, les déclarations des oppositions se multiplient, toutes parlant de l'intérêt des Vénissiens, toutes dénonçant sans nuances tout ce qui a été fait depuis 5 ans, mais aucune ne précisant jamais sur quelle base politique ! Mr Girard va-t-il faire une liste de droite élargie à l'extrême-droite ? Et Mr Ben Khelifa qui se dit toujours socialiste va-t-il faire une liste avec la droite UDI et LREM ? Peu importe, car cela n'intéresse pas grand monde.

Ce qui domine la vie publique, c'est la méfiance des citoyens envers les institutions. Même pour une enquête publique qui fait discuter comme la zone de faible émission (ZFE) mise en place par la Métropole ou sur le « nœud ferroviaire lyonnais » proposé par la SNCF et qui impacte notre ville avec une 4ème voie ferrée, la participation est faible, trop faible, et beaucoup de ceux qui participent se méfient des documents qui sont proposés pour le débat. Nous vivons une véritable crise de la démocratie et les manifestations diverses confirment toutes cette fracture entre ceux qui gouvernent et la majorité de nos concitoyens.

C'est pourquoi nous sommes très fiers du nombre important de Vénissiens qui se sont exprimés dans la consultation du début d'année, et nous y travaillons pour en tenir compte dans la réflexion pour le prochain projet de mandat 2020-2026. Mais pour le reste, l'équipe rassemblée avec Michèle Picard est au travail pour terminer le contrat passé avec les Vénissiens !

COMPTE ADMINISTRATIF.

Le compte administratif est, chaque année, l'occasion de faire le point avec les Vénissiens, sur l'avancement de notre mandat. La réponse que nous apportons aux besoins de la population est évidemment liée au contexte économique et social et il existe un lien étroit entre politiques locales et politiques nationales.

La consultation des habitants réalisée en ce début d'année confirme leurs attentes. Sans étonnement, la sécurité arrive en première position. Actions contre les trafics, les violences, mais aussi contre les incivilités, la ville fait beaucoup. Comme la sécurité est une compétence de l'État, nous avons fait le calcul qu'en France il y a 29 policiers pour 10 000 habitants, ce qui devrait en faire près de 300 au commissariat de Vénissieux. Nous n'en avons que la moitié ! Alors faut-il compenser au niveau communal ou faut-il interroger la politique de sécurité publique ?

Après la sécurité, la priorité budgétaire des Vénissiens est l'école. Cela tombe bien, c'est notre premier poste de dépense et en forte augmentation avec les créations de classes. Mais notre action se fait dans un contexte de profondes inégalités nationales. Les études montrent qu'un collégien de quartier populaire coûte moins cher à l'État qu'un collégien de quartier aisé de centre-ville. Beaucoup de projets avec les élèves ne seraient pas possible sans l'aide de la Ville, le risque est que la croissance des crédits éducatifs de la politique de la ville se substitue aux crédits de l'Éducation nationale.

De même, dans cette consultation, les Vénissiens nous disent que les tarifs des services sont adaptés, sauf pour les tarifs sportifs. Pour beaucoup de familles, le prix d'une licence sportive est trop élevé, surtout quand on a plusieurs enfants à inscrire. C'est pourquoi nous avons intégré le soutien aux licences sportives dans nos aides sociales facultatives, reste qu'on ne peut pas demander aux communes d'assurer seules le droit au sport alors même que tant d'argent est capté par les médias et que les milliards du sport vont d'abord au sport professionnel, à l'élite.

Ce qui est en jeu, ce sont les moyens de la commune qui sont majoritairement constitués de dotations de l'État et de compensations fiscales avec une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en forte diminution. La DGF avait été créée pour remplacer une ressource fiscale, la taxe sur les salaires, qui avait deux avantages, elle reposait sur le développement économique et était progressive, donc plus juste. La DGF n'est pas du tout un cadeau, mais une compensation de ce que l'État a pris aux communes, certes il y a longtemps. Il y a fort à craindre que les compensations promises par l'État, après suppression de la Taxe d'Habitation, subissent le même sort et soient dans quelques années diminuées, privant encore plus les communes de moyens.

La Dotation de Solidarité Urbaine organise la solidarité nationale en faveur des communes qui en ont le plus besoin. Elle augmente à Vénissieux, ce qui est légitime à cause de l'aggravation des inégalités. Mais DGF et DSU n'ont pas vocation à se compenser comme le prétendent les oppositions LREM et Républicains qui œuvrent avec le gouvernement pour la réduction des budgets des communes, au détriment des besoins des populations.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS

Le nœud ferroviaire n'est pas que lyonnais, il est national et européen.

Pour réussir l'émergence d'un nouveau maillage du transport ferroviaire, l'État, l'Europe, la SNCF, devront engager des moyens financiers à la hauteur des enjeux du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi de la densité urbaine, et du cadre de vie des riverains.

12 lignes ferroviaires, et 1 200 trains par jour, traversent aujourd'hui le nœud ferroviaire lyonnais. Le réseau est totalement saturé, et ne permet plus le développement de nouvelles dessertes périurbaines. Quels aménagements prévoir pour quels impacts ? C'est la question du débat public, qui se tient jusqu'au 11 juillet 2019, et qui a fait étape à Vénissieux. C'est une question cruciale pour le développement des territoires, et pour de très nombreuses communes de la métropole lyonnaise. Notre ville a toujours été un acteur à part entière, du débat ferroviaire, et nous avons fait part, depuis des années, de nos préoccupations, au sujet du contournement fret de l'agglomération lyonnaise (CFAL). Vénissieux sera impacté avec la création d'une voie ferrée supplémentaire, aux trois déjà existantes. Notre ville, qui soutient un renforcement du transport ferroviaire, et des transports publics en général, n'est pas contre cette 4ème voie. Mais elle pose des conditions, la première étant de protéger les riverains des nuisances sonores, vibratoires et visuelles. Ce nouvel aménagement doit même être l'occasion de réaliser des travaux d'isolation phonique, le long de la ligne. Nous demandons également que le CFAL nord et sud soit réalisé en totalité. Si seul le tronçon Nord est réalisé, le fret ferroviaire se rabattra sur la ligne

historique Lyon-Grenoble, ce qui serait catastrophique pour les riverains des communes traversées.

Nous rappelons le rôle de la gare de Vénissieux, 3ème pôle multimodal de l'agglomération, desservie par le métro, le tram, le bus. Il y a là une opportunité fantastique, mais aussi pleine de bon sens. Ajouter des arrêts TGV et de nouvelles liaisons TER (avec Saint-Étienne et Saint-Exupéry, par exemple), donnerait au Pôle Gare de Vénissieux, sa véritable dimension multimodale. Tous les transports publics y sont déjà présents. Pour les habitants, pour les entreprises du territoire, pour les voyageurs, transiter par la porte sud de la métropole lyonnaise, offrirait entre autres, un gain de temps considérable.

Le prolongement de la ligne de tramway T4 entre la gare de Vénissieux et le Boulevard Urbain Sud, avec de nouveaux parcs relais, constituerait une solution judicieuse. Du sud de l'agglomération, on pourrait ainsi rejoindre Saint-Exupéry, ou d'autres destinations, sans passer par la ville-centre, ce qui permettrait de désengorger le trafic, mais aussi les parcs relais.

La ville souhaite un renforcement des services ferroviaires existants, tant sur le plan de transport de voyageurs (mise en place d'un « RER à la Lyonnaise »), que sur la logistique urbaine, avec notamment la réflexion autour du dernier kilomètre. Lyon doit-il en effet se contenter de ses deux gares historiques, ou ne conviendrait-il pas mieux de développer, en proche périphérie, des pôles multimodaux, comme celui de Vénissieux ?

Enfin, tout ce qui favorisera le transfert du fret routier sur le rail, est un enjeu que notre ville défend, de façon à réduire le trafic des poids lourds, et des émissions polluantes.

Michèle Picard - *Maire*

» Permettez-moi tout d'abord de noter l'enjeu de la participation des citoyens à cette enquête, et malheureusement, son insuffisance. La rencontre du 11 juin dernier à Vénissieux n'a attiré que ceux qui étaient déjà engagés dans l'action sur le contournement ferroviaire, en général regroupés dans l'association Fracture. Heureusement que plusieurs élus de Vénissieux étaient présents avec vous, madame le maire, et précisons-le aussi le maire de Saint-Priest, mais cette rencontre n'était pas à la hauteur de l'enjeu.

C'est un aspect d'une véritable crise démocratique, les citoyens se méfiant visiblement de ces grandes enquêtes publiques qui sont pourtant des outils faits pour recueillir leur avis.

Il y a eu dans le débat beaucoup d'inquiétudes et de critiques, sur l'impact des infrastructures, leurs nuisances, beaucoup de méfiance sur les chiffres du dossier. Cela conduit certains, dont le président de l'association Fracture, à remettre en cause le principe même du projet.

Pourtant, notre cadre de vie quotidien, nos conditions de déplacement, souffrent de deux véritables fléaux ; la place des poids-lourds sur nos routes, et les bouchons dans tous les accès à l'agglomération et sur le périphérique. Trop de camions, trop de voitures... cela devrait conduire à une politique ambitieuse pour plus de trains de marchandises et plus de trains de passagers.

C'est pourquoi il faut défendre ce projet qui vise à créer les infrastructures permettant de faire passer plus de trains dans et autour de l'agglomération. On peut discuter où et dans quelles conditions, mais nous avons tous intérêt à obtenir les financements publics nécessaires !

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*



VIFIL SOS FEMMES

La Ville de Vénissieux s'engage pour lutter contre les violences faites aux femmes. Nous menons des politiques de prévention en déployant un large panel d'actions qui passent par la culture, le sport, l'éducation, etc. Concernant le champ social, nous avons une convention avec l'Association VIFIL SOS FEMMES qui accompagne les femmes victimes de violences conjugales. Depuis 2012, nous proposons un logement pour mettre ces femmes à l'abri. Mais il peut arriver que le logement soit trop près du domicile de la victime, et ou déjà occupé. La Ville de Saint-Fons possède aussi un logement d'urgence et rencontre les mêmes problématiques. C'est pourquoi nous travaillerons désormais ensemble pour une mise à disposition respectueuse de nos logements d'urgences.

Saliha PRUDHOMME-LATOURE - *Adjointe au Maire*

GRANDES TERRES ET BIODIVERSITÉ

Sur les questions de la biodiversité, la gestion des Grandes Terres est un exemple de l'efficacité d'une politique publique, quand elle travaille en bonne intelligence. Depuis 15 ans, les communes, les agriculteurs, les chasseurs, les associations, les promeneurs, les écoles, ont travaillé pour faire évoluer cette plaine agricole. Plantation de haies par les élèves, bandes enherbées non cultivées en accord avec les paysans... Résultat, les ornithologues ont constaté qu'on était passé de 3 espèces d'oiseaux nicheuses seulement, à plus de 40.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*

INSERTION ET PRÉVENTION

Vénissieux soutient les associations qui portent des projets d'insertion à destination des habitants les plus fragilisés ainsi que des actions de prévention à destination des jeunes pendant la période d'été.

Les Jardins de Lucie animeront un chantier d'insertion de maraichage de fruits et légumes biologiques.

Le Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) propose une extension de son dispositif « médiations nomades » sur le quartier Max Barel. Tout l'été, les médiateurs arrêteront leur véhicules entre 20h et minuit, aux pieds des tours, pour rencontrer les jeunes. Cette animation permet d'instaurer le dialogue.

La mission locale souhaite mieux repérer et mobiliser les jeunes éloignés de sa structure. En 2018, plus de 2700 jeunes ont trouvé de l'aide auprès de la mission locale de Vénissieux qui réalise un travail remarquable d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi. L'an dernier, c'est presque 800 jeunes, non scolarisés et qui avaient besoin d'aide pour leur insertion sociale et professionnelle, qui ont été repérés par la structure et accueillis.

Pour ces trois actions, la Ville apportera sa contribution pour un montant de 10 000€.

Saïd ALLEG - *Conseiller municipal*

SCHÉMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'agglomération lyonnaise dispose aujourd'hui d'un bon maillage territorial d'aires d'accueil, aires de grand passage ou terrains familiaux, gérées par la Métropole, avec un niveau d'équipement satisfaisant.

Le nouveau schéma garde un objectif ambitieux de réalisation, même s'il est dommage que la question de la localisation de ces aires ne soit pas davantage abordée. La grande majorité de ces terrains restent en effet implantés dans des zones dégradées, en périphérie des communes, accentuant de fait les difficultés d'insertion, économique, sociale ou scolaire de ces populations.

La sédentarisation est également un sujet sur lequel nous devons avancer. De plus en plus de familles font le souhait d'un habitat pérenne. Cette évolution est prise en compte dans le nouveau schéma, qui fixe un objectif de production de 30 logements adaptés par an. Sur ce sujet, Vénissieux est en avance. Dès 2013, la Ville s'est engagée, en collaboration avec le Grand Lyon, le bailleur Est Métropole Habitat et l'association Artag, dans la réalisation d'un projet de logements individuels accessibles économiquement et adaptés aux besoins des familles de gens du voyage installées depuis 30 ans sur le terrain de la Glunière. Livré en octobre 2017, le quartier de la Glunière est aujourd'hui un modèle à suivre pour les futurs projets de ce type sur le territoire de la Métropole en terme de qualité de l'habitat. L'accompagnement proposé aux familles par l'ARTAG pour la prise en main de leurs nouvelles responsabilités locatives et leur intégration dans la vie de la commune a aussi été un point fort de ce projet.

Il faut aujourd'hui progresser sur l'accompagnement social. Le non recours au droit a été pointé, or, les travailleurs sociaux sont toujours insuffisamment formés sur les dispositifs et la médiation adaptés aux gens du voyage. L'insertion par l'activité économique reste un point noir : les dispositifs d'accompagnement sont souvent inadaptés aux spécificités de ces populations en forte difficulté sociale et qui présentent un très faible niveau scolaire. En matière de santé et d'accompagnement du vieillissement et du handicap, les moyens d'intervention auprès du public « voyageur » ont progressivement été réduits. Les dispositifs de protection maternelle et infantile butent sur les problématiques de domiciliation.

La question de la scolarisation doit aussi devenir une priorité. La non scolarisation en maternelle, très marquée chez les gens du voyage et qui tend à s'accroître, constitue un véritable handicap pour la suite de la scolarité. Le décrochage des enfants est ensuite très fréquent au niveau du collège. L'observatoire de la scolarisation, engagement du précédent schéma d'accueil, n'a pas pu être mis en œuvre ; en revanche, la création d'un pôle « allophones ou voyageurs » au sein de l'académie, est un vrai levier pour favoriser la scolarisation. Les expérimentations menées sur certaines aires d'accueil, avec des postes d'enseignants médiateurs itinérants, sont également des exemples encourageants qu'il faut continuer à développer.

Yolande PEYTAVIN - *Adjointe au Maire*

PROJET DE LOI D'EXTINCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La réforme de la fonction publique que prévoit le gouvernement est issue du rapport cap 2022 et va littéralement casser le statut de la fonction publique tel que nous le connaissons et tel qu'il a été fait par le ministre communiste Anicet Lepors.

En permettant le recrutement par voie de contrat : fini le principe d'égalité d'accès garanti par le concours. C'est l'application de la gestion du privé avec sa vision managériale et la recherche de rentabilité et non le principe de service public accessible à tous.

Comme dans la loi El Khomri cette réforme laisse la possibilité à l'employeur public de recruter des CDD avec des missions n'excédant pas 6 ans et qui peuvent être rompues avant leur terme si le projet ne peut se réaliser ou si le projet se termine avant la date prévue. Bien sûr ce contrat « chantier » du public n'ouvre pas la possibilité de titularisation alors que le nombre de contractuels dans la FP est en constante augmentation. Cette loi va ajouter de la précarité.

C'est la « loi Travail » de la fonction publique. Comme dans le privé, les CHSCT sont supprimés et les prérogatives des commissions administratives paritaires sont réduites, elles ne seront plus consultées pour les questions de mutations, de mobilités, d'avancements et de promotions. A l'heure de l'abandon de service au privé il faut laisser les mains libres aux employeurs afin qu'ils agissent à leur guise avec leur personnel.

La rupture conventionnelle permettra la suppression des 120 000 postes de fonctionnaires souhaitée par Macron.

Cela changera radicalement le service public que nous connaissons aujourd'hui et mettra fin aux grands principes créateurs de la fonction publique comme celui de l'égalité d'accès pour les citoyens sans discrimination de traitement et égalité face au recrutement sans clientélisme, favoritisme, copinage. C'est aussi la fin du principe d'indépendance qui garantit à chaque citoyen que le service public soit rendu de manière neutre et sans objectif de rentabilité.

Aurélien SCANDOLARA - *Conseiller municipal*



ZAC MARCHÉ MONMOUSSEAU - BALMES

Ce projet envisage la démolition d'environ 500 logements vétustes, et la reconstruction de 1 000 logements, en locatif social et privé, en accession abordable, et en accession libre, dans de petits immeubles à échelle et taille humaines. Sont aussi prévues des opérations de réhabilitation, qui toucheront les 260 logements de la résidence Edouard-Herriot.

Les objectifs sont clairs et ambitieux : diversifier l'habitat, afin de favoriser les parcours résidentiels des Vénissiens requalifier la place du marché, pour en faire un lieu de vie plus agréable ; donner une très forte empreinte paysagère au site, pour que les habitants vivent mieux dans leurs résidences, et dans leur quartier. L'enjeu de taille est de réussir l'accroche, entre le plateau des Minguettes et le centre-ville de Vénissieux. Notre volonté politique a toujours été de désenclaver les quartiers populaires, de les relier au reste de la ville et de l'agglomération.

Ce combat, nous l'avons porté auprès des pouvoirs publics et des partenaires, depuis des dizaines d'années, et nous continuons bien évidemment, d'en faire le matériau indispensable à toute rénovation urbaine. Ce désenclavement et cette mixité sociale, dont tout le monde parle, passent par une condition nécessaire et suffisante : la présence des services publics, que ce soit l'éducation, la santé, les transports, la police, etc. On sait aussi que l'emploi est une priorité, tout doit donc être mis en œuvre, pour favoriser le développement économique et l'attractivité des quartiers populaires, dont les potentialités sont nombreuses et avérées.

Michèle Picard - *Maire*



ECHOS

» GIRARD : la droite des intérêts particuliers contre l'intérêt général.

Christophe Girard s'agace contre la vidéo-verbalisation et accuse l'outil « d'exaspérer et de révolter les Vénissiens ». Mais ce qui révolte profondément les Vénissiens se sont les blessés graves et les décès causés par certains comportements irresponsables. La Ville de Vénissieux est engagée dans un processus global pour une circulation routière apaisée et pour que chaque usager de l'espace public puisse évoluer sereinement. La vidéo-verbalisation vient en complément de toute une batterie de mesures pour sensibiliser, éduquer mais aussi sanctionner quand il y a constat d'infraction. Le discours de Christophe Girard est purement électoraliste et dangereux car il contribue à développer l'idée très individualiste qu'il existerait des petites infractions tolérables. Pourtant, si la rue appartient à tout le monde, il est aussi de la responsabilité de chacun de surveiller son comportement pour engager le cercle vertueux du vivre ensemble et de l'intérêt général.